

lendemain des fêtes de Rome, le 10 septembre, le cardinal adressait au futur Henri III des félicitations singulièrement flatteuses : « Monseigneur, vostre zèle très chrestien et voz héroïcques vertus, dont ces derniers jours Dieu vous a fait la grâce de donner si amples tesmoignages, adjoustent tant à mes antiennes obligations à vostre très humble servisse que je ne puis trouver ni remerciements ni louanges dignes de voz saintes et célèbres actions¹. » Rien, au contraire, n'indique que Catherine de Médicis ait été complice ni même informée du projet des Guises ; c'est tardivement que la reine-mère trouva dans ce projet un moyen commode pour résoudre des difficultés imprévues.

A présent que nous connaissons les résolutions prises avant le départ du cardinal de Lorraine, il est facile de comprendre les incidents de son voyage. Et, d'abord, ce fait notable : à la fin de juin, alors qu'on savait prochaines les noces du roi de Navarre, toutes les communautés de l'ordre des Jésuites, dont le cardinal était protecteur, furent sollicitées par lui de prier continuellement à ses intentions pendant un mois².

« Je me suis résolu d'aller jusques à Rome pour n'estre serviteur inutile de Vos Majestez. » Si le roi crut un moment à la sincérité de cette promesse, par laquelle le cardinal avait justifié son départ, il fut vite détrompé. C'est le 13 juin au matin que Lorraine fit son entrée à

accostati li batelli fecero alcune ceremonie di creanza. Dopo M. di Guisa fece riverenza alla detta reina, laquale lo basciò secondo' il costume del paese, et si trattenero un pezzo insieme, ragionando di questo fatto di Fiandra. La reina di Navarra gli disse che dentro quindici giorni haveria udito delle altre novelle maggiori » (Arch. d'État de Mantoue, Francia; chiffre).

1. Le cardinal de Lorraine au duc d'Anjou, 1572, 10 septembre, Rome (Bibl. nat., ms. fr. 16039, fol. 497; autogr.).

2. Claudio Ariosto au duc de Ferrare, 1572, 2 juillet, Venise : « Già sei ò otto di sono il collegio qui dei preti Giesuiti hà commissione, in seme, con tutti i fratelli di tal ordine, di far continova oratione per un mese ad istanza et devotione del s^{or} cardinale di Loreno » (Arch. d'État de Modène, Venezia; orig.).